

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

A propos du dernier recensement belge de 1940

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 392-396

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53_392_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

A PROPOS DU DERNIER RECENSEMENT BELGE DE 1910

Le dernier dénombrement de la Belgique est, par plus d'un côté, intéressant. Et d'abord, il apporte nettement un démenti à deux affirmations assez répandues. D'une part, en effet, certains prétendaient que la population de la Belgique était arrivée au point de saturation et ne pouvait plus — ou du moins que faiblement — s'accroître ; d'autre part, on entend soutenir parfois, en thèse générale, que l'immigration étrangère est en raison inverse du progrès de la population autochtone. Or, jamais la population belge, déjà pourtant si dense, n'a eu un accroissement comparable à celui de la dernière période 1900-1910 et cependant, malgré cette augmentation énorme, il y a encore place à l'immigration.

Depuis plus d'un demi-siècle, de 1856 à nos jours, la population du royaume voisin suit une marche constamment ascendante (voir le tableau I), et comme en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, etc., l'accroissement est surtout sensible à l'époque toute contemporaine. En 1856, la Belgique comptait 4.530.000 habitants ; elle en compte aujourd'hui 7.424.000, soit une augmentation de 2.894.000 âmes ou 64 % environ. Mais, sur ce total, 1.354.000 reviennent à la seule période 1890.

1910, soit à un laps de vingt ans, tandis que, dans les trente-quatre années précédentes, l'accroissement, encore que considérable, n'a été que de 1.540.000.

Déjà, de 1890 à 1900, l'accroissement total du royaume avait été le plus considérable qu'on eût constaté jusque-là : 624.000 unités, soit 10,28 %; il a cependant été dépassé et de plus de 100.000 unités, puisque, de 1900 à 1910, l'augmentation est de 730.000, ou 10,91 %. Ce taux est supérieur à ceux pourtant assez élevés de l'Angleterre et de l'Allemagne, et atteint presque celui de la Suisse (11,50 %), pour la même décade.

L'accroissement de la population porte surtout, comme dans tous les États, sur les régions industrielles et urbaines, mais pas d'une manière aussi exclusive que dans les périodes précédentes. Chacun sait, par exemple, qu'au milieu de l'essor intense de la population belge, les trois provinces de l'Ardenne font exception, soit les provinces de Namur, du Limbourg et du Luxembourg, surtout les deux dernières. A aucun dénombrement sans doute, l'une quelconque de ces régions ne marquait la diminution, mais leur accroissement était peu sensible. De 1880 à 1900, ce groupe belge n'avait gagné que 64.000 habitants; or, il en gagne 63.000 dans la seule décade 1900-1910. Une des provinces, celle de Limbourg, s'accroît autant dans cette dernière période que dans les vingt-quatre années précédentes, de 1876 à 1900. Toutefois, ces provinces qui, en 1856, renfermaient 15 % de la population du royaume, n'en contiennent plus aujourd'hui que 11,7 %. C'est dans les provinces d'Anvers, du Brabant, Liège et Hainaut que réside principalement l'augmentation de la population. Sur les 2.894.000 habitants gagnés par le royaume depuis 1856, il leur en revient globalement plus de 2 millions, soit 71,4 %. Dans l'espace de ce demi-siècle, la population a doublé dans les deux provinces d'Anvers et de Brabant, qui renferment du reste les deux agglomérations les plus peuplées de la Belgique. A elles seules, de 1900 à 1910, elles réalisent près de la moitié de l'accroissement total.

Cette différence dans le développement de la population se montre encore mieux si l'on considère des unités administratives plus petites, soit les arrondissements. Dans les deux périodes intercensales 1880-1890 et 1890-1900, il y avait eu diminution dans quatre arrondissements, toujours les mêmes : Philippeville, Virton et Marche dans l'Ardenne et Ath dans le Hainaut. De 1900 à 1910, la décroissance ne persiste que dans ce seul arrondissement sur les quarante et un du royaume. De même, de tous les arrondissements, celui de Ath est aussi le seul qui soit moins peuplé aujourd'hui qu'en 1866. Même les trois arrondissements de l'Ardenne, où il y a eu souvent régression de la population, gardent une avance même légère sur cette dernière date. Les arrondissements qui ont le plus augmenté sont ceux d'Anvers, Bruxelles, Liège, Charleroi, Ostende, Malines, etc. Sauf dans le Hainaut où l'accroissement est plus général dans son intensité, ces arrondissements tendent à absorber une partie considérable de l'accroissement de la province. Dans les provinces d'Anvers et du Brabant, les deux arrondissements d'Anvers et Bruxelles forment 70 à 82 % de l'augmentation de leurs provinces respectives.

De 1900 à 1910, l'excédent des naissances sur les décès atteint, en Belgique, un total considérable, 717.500, soit une proportion annuelle de 11,70 %, supérieure à celle de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il semblerait donc que l'accroissement de la population dût exclusivement résulter du surplus de natalité; or, malgré cet excédent énorme, l'immigration a pourtant sa part dans l'augmentation. Cette part

est minime, sans doute, 12.620 unités, c'est-à-dire 1,70 % de l'accroissement total du royaume, mais ce n'en est pas moins là un phénomène démographique très intéressant, car, comme nous l'avons dit au début de cette étude, c'est une opinion assez répandue que l'immigration étrangère est provoquée par une insuffisance de l'accroissement naturel de la population : le vide dans la population autochtone est

TABLEAU I

Population de la Belgique (1856-1910)

Date des recensements	Population du royaume	Accroissement	
		total	pour 100
1856.	4.530.000	"	"
1866.	4.827.000	297.000	6,50
1876.	5.336.000	509.000	10,53
1880.	5.520.000	184.000	3,44 (pour une période de 4 ans)
1890.	6.069.000	549.000	9,95
1900.	6.693.000	624.000	10,28
1910.	7.424.000	730.000	10,91

ainsi rempli par les contingents venus de l'extérieur. On cite volontiers à ce propos l'exemple de la France, mais si la population étrangère augmente dans notre pays où l'accroissement général est faible, elle n'augmente pas moins ailleurs où la population s'accroît beaucoup, en Suisse, en Allemagne, en Belgique. Nous avons montré dans une précédente étude la part très importante de l'élément étranger dans l'augmentation de la population suisse. De 1870 à 1910, la population étrangère de la Confédération helvétique avait presque quadruplé; en Allemagne, de 1871 à 1905, elle avait quadruplé également. En Belgique, de 1866 à 1900, la population étrangère avait plus que doublé et l'excédent d'immigration que nous constatons pour la dernière décade 1900-1910 prouve évidemment qu'elle a dû s'accroître encore. Il n'y a donc pas de corrélation nécessaire entre le développement de la population globale d'un pays et celui de la population étrangère dans ce même pays. Notons enfin que cet excédent d'immigration que manifeste le dernier recensement belge est d'autant plus remarquable que, dans la période précédente, il y avait eu excédent d'émigration. Or, nous avons vu que de 1890 à 1910, si sensible qu'ait été l'accroissement de la population belge, il était inférieur à celui de la période la plus récente.

Si de l'ensemble du royaume nous passons aux détails, nous voyons que l'excédent d'immigration se concentre dans un petit nombre d'arrondissements, au total neuf sur quarante et un. Ce sont les arrondissements des grandes villes, Anvers, Bruxelles, Liège, ceux du Hainaut industriel, Charleroi, Soignies, Thuin et Tournay et deux arrondissements frontières Arlon et Philippeville. Ici, du reste, l'excédent d'immigration se réduit à quelques centaines. Il atteint son maximum à Bruxelles, où la part de l'immigration dans l'accroissement de la population est de 60 %. Partout ailleurs il y a excédent d'émigration; elle embrasse tous les arrondissements dans les deux Flandres et dans le Limbourg. Mais, vu la forte natalité de la Belgique, elle n'amène nulle part (sauf dans l'arrondissement d'Ath) une décroissance de la population.

Dans une telle situation démographique la Belgique demeure toujours l'État de très forte densité que nous connaissons. Actuellement, cette densité est de 252 habitants par kilomètre carré pour l'ensemble du royaume. A ce point de vue on y peut reconnaître deux régions : l'Ardenne de densité plus faible, sensiblement au-dessous de la moyenne : 114 dans le Limbourg, 100 à Namur et 52, taux minimum, dans la province très forestière du Luxembourg. La région de forte densité est constituée par les six autres provinces qui toutes dépassent la moyenne du royaume : 270 dans la Flandre occidentale, 307 à Liège, 331 dans le Hainaut, 342 à Anvers, 373 dans la Flandre orientale et 448, taux maximum, dans le Brabant. Ces chiffres nous montrent précisément le danger qu'il y a à comparer la densité brute des États, par exemple la Belgique et la France, d'un côté un pays grand comme cinq de nos départements moyens, de l'autre un État qui mesure près de dix-huit fois la Belgique et renferme par conséquent des régions très diverses. La vraie comparaison ne peut se faire qu'entre régions de vie économique semblable ; et notre département du Nord, avec ses 345 habitants par kilomètre carré, peut rivaliser avec plus d'une province belge.

En France, où la population des campagnes diminue notablement, le nombre des petites communes devient en raison de ce fait de plus en plus considérable. En Belgique au contraire, ce nombre diminue. En 1856, on y comptait 2.006 communes de moins de 2.000 habitants ; en 1880, ce total se réduisait à 1.954, et il n'est plus aujourd'hui que de 1.849. En France, au contraire, les communes de cette catégorie qui étaient au nombre de 33.587 en 1876, atteignent maintenant le total de 33.525. Les localités de moins de 2.000 âmes constituent chez nous 92,6 % de nos communes ; en Belgique, cette proportion est seulement de 70 %. Le nombre de ces communes diminuant, forcément la population correspondante décroît : tandis qu'en 1856, la population des localités de moins de 2.000 habitants représentait 38,6 et en 1880, 31,6 % du royaume, elle n'en représente plus aujourd'hui que 22 %, moins du quart. Si l'on considère comme population plus particulièrement urbaine, celle des communes de plus de 5.000 âmes, leur proportion à la population totale est de plus en plus considérable. En 1856, la Belgique comptait 118 communes de cette catégorie avec 1.577.000 âmes ; en 1880, ce total passe à 166 et 2.370.000 habitants ; en 1910, il est de 273 et leur population globale atteint 4.191.000 unités : c'est une proportion de 56,5 % à la population du royaume, au lieu de 42,9 en 1880 et de 34,8 en 1856. Plus de la moitié de la population belge habite donc les villes de plus de 5.000 âmes.

Quant aux grandes agglomérations, celles de plus de 100.000 habitants, leur nombre est demeuré le même depuis 1876, soit quatre : Bruxelles, Anvers, Liège et Gand, mais leur population a singulièrement augmenté. En 1856, elles avaient au total 595.000 habitants ; en 1880, leur population était de 934.000 et elle est aujourd'hui de 1.572.000. Elles forment plus du cinquième de la population totale, 21,1 % au lieu de 16,9 en 1880 et de 13,1 % en 1856. Cette population des grandes villes comprend la ville proprement dite et les communes suburbaines qui constituent l'agglomération. Pour la première fois, au moins pour les quatre grandes villes, la statistique officielle donne *in globo* la population de l'agglomération à tous les recensements depuis 1856. La superficie de ces villes est ainsi sensiblement agrandie : à Anvers, la surface se trouve presque doublée par celle des trois loca-

lités suburbaines et atteint 4.350 hectares; Gand, d'une superficie déjà très étendue, 2.500 hectares, n'englobe encore avec ses annexes que 4.120 hectares. Mais à Liège, la surface de la ville est plus que triplée par les cinq localités suburbaines et dépasse 6.500 hectares. Dans l'agglomération bruxelloise, le total des communes englobées est de treize, dont plusieurs comptent plus de 50.000 âmes : Saint-Gilles (63.000), Anderlecht (64.000), Molenbech et Ixelles (chacune 72.000) et Schaerbech (82.000). La surface de Bruxelles proprement dit (1.072 hectares) est ainsi plus que décuplée par l'ensemble de ces localités qui porte la superficie de l'agglomération à 12.180 hectares, soit beaucoup plus que Paris (7.800 hectares).

Le tableau suivant donne, pour les villes belges de plus de 100.000 âmes, la

TABLEAU II
Population des villes belges de plus de 100.000 habitants
(Ville et banlieue)

Villes		Population				Accroissement (1900-1910)	
		1856	1880	1900	1910	Total	Pour 100
Anvers.	Ville . . .	102.700	169.000	273.000	301.000	28.000	10,2
	Banlieue. .	14.700	34.000	67.700	97.000	29.300	43,0
	Totaux. .	117.400	203.000	340.700	398.000	57.000	16,4
Bruxelles.	Ville . . .	152.000	162.000	183.000	177.000	— 6.000	— 3,2
	Banlieue. .	98.000	260.000	417.000	543.000	126.000	30,2
	Totaux. .	250.000	422.000	600.000	720.000	120.000	20,0
Gand.	Ville . . .	108.000	131.000	160.000	166.000	6.000	3,7
	Banlieue. .	10.000	22.000	38.000	44.000	6.000	16,0
	Totaux. .	118.000	153.000	198.000	210.000	12.000	6,1
Liège.	Ville . . .	89.000	123.000	157.000	167.000	10.000	6,3
	Banlieue. .	20.000	33.000	57.000	75.000	18.000	31,7
	Totaux. .	109.000	156.000	214.000	242.000	28.000	13,1

population de la ville propre et de l'ensemble des annexes à différentes périodes. Sauf à Bruxelles, la ville forme encore le noyau principal de la population; c'est à Bruxelles d'ailleurs que la superficie de la banlieue est la plus étendue. Dans les agglomérations de Gand, Anvers et Liège, la population des communes suburbaines représente respectivement, 21, 24 ou 31 % du total; à Bruxelles, cette proportion est de 75 %. Ailleurs qu'à Bruxelles, le noyau central de l'agglomération s'accroît encore; dans la capitale, il diminue depuis 1900 et n'a presque rien gagné depuis 1890.

Nous ne croyons pas inutile d'indiquer les communes désormais comprises dans la population des quatre métropoles belges. Ce sont pour Anvers : Berchem, Borgerhout et Hoboken; pour Gand : Gentbrugge, Ledeborg et Mont-Saint-Amand; pour Liège : Angleur, Bressoux, Grivegnée, Herstal et Ougrée; pour Bruxelles : Anderlecht, Etterbech, Forest, Ixelles, Jette-Saint-Pierre, Koekelberg, Laeken, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbech, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert.

Paul MEURIOT.